



## Programmation 2013

## Paris :

- 23 mai       28 novembre  
 26 septembre     19 décembre

## Lyon :

- 18 juin       24 octobre

## JOURNÉE D'ACTUALITÉ

# Communiquer en période préélectorale



Par **Philippe PETIT**, Avocat associé au barreau de Lyon, docteur en droit public, fondateur du Cabinet Philippe Petit et associés

## Objectifs

- Sécuriser la communication institutionnelle de la collectivité et la communication personnelle du candidat
- Éviter l'annulation du scrutin
- Éviter l'inéligibilité du candidat

## Détail de la formation

## ▶ 09h00

## Accueil café

## ▶ 9h30 - 12h30

## La communication des candidats

- Les contraintes posées par le Code électoral et la jurisprudence : un an avant l'élection, six mois avant, trois mois avant, la dernière semaine
- Internet : un nouveau support de campagne, de nouvelles précautions à prendre
- Quelles sont les limites tolérables de la propagande ?

## ▶ 12h30 - 14h00

## Déjeuner offert

## ▶ 14h00 - 17h00

## La communication de la collectivité

- Qui est concerné ?
- Que peut-on continuer de faire ?
- Quels sont les risques ?
- L'interdiction du lancement d'une campagne de promotion publicitaire des réalisations et de la gestion de la collectivité (article L52-1 du Code électoral)
- L'interdiction de conférer à un candidat un avantage : article L52-8 du Code électoral

## ▶ 17h00

## Fin des travaux



**Vous souhaitez former un groupe d'élus au lieu et à la date de votre choix ?**

Recevoir un devis gratuit :  
Contactez votre **Conseiller intra**  
Tél : **04 76 65 99 43**  
E-mail : **intra@territorial.fr**

## Infos pratiques

Tél. : **04 76 65 61 00**  
Fax : **04 76 65 79 98**  
E-mail : **formation@territorial.fr**

**+** Retrouver l'intégralité des formations sur <http://formation.territorial.fr>

## Fiche d'inscription\* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame     Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

E-mail (obligatoire) : .....

## Collectivité territoriale de rattachement :

Nom de la collectivité : .....

Adresse : .....

Code postal :      Ville : .....

## RÉF. JA-ADM1338-ET

## Tarifs HT :

Associations, communes et EPCI < 10 000 hab.	<input type="checkbox"/> 350 € HT
Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab.	<input type="checkbox"/> 570 € HT
Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab.	<input type="checkbox"/> 670 € HT
Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab.	<input type="checkbox"/> 770 € HT
Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux + entreprises privées	<input type="checkbox"/> 790 € HT
Autres (État...)	<input type="checkbox"/> 570 € HT

## Date et signature du stagiaire

## Cachet de la collectivité

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve (merci de cocher la case).